

## Négociation du 14 janvier la DRH avance masquée !

Dès l'ouverture des discussions, interrompues par la direction, les syndicats rappellent à M. Mettot son départ intempestif jeudi dernier (cf. Journal n°1). Ils exigent une réponse pour pouvoir reprendre les négociations.

Droite dans ses bottes, la direction n'a pas bougé d'un millimètre en une semaine ! Pire encore, à l'entêtement (« Nous aurons tous la vision globale à la fin ») s'ajoute le mépris : « Si on vous donne l'ensemble des textes de l'accord, ça risque de polluer le débat. » Les syndicats et les salariés seraient-ils trop bêtes ou de mauvaise foi pour que la direction leur communique l'ensemble du texte qu'ils doivent négocier ?! La CGT pense, au contraire, que si la DRH ne veut pas donner la totalité du projet d'accord de substitution, c'est parce qu'apparaîtrait alors la logique de ce texte porteur d'une idéologie managériale que nous refusons. La direction aurait dès lors du mal à le défendre face à l'analyse que nous ne manquerions pas de faire avec les salariés !

Il a raison, le vieux Sénèque : « Il n'est pas de vent favorable pour qui ne sait pas où il va » !

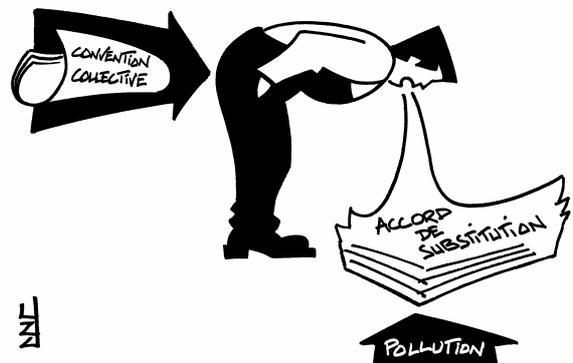
La DRH veut nous faire avancer dans la négociation les yeux bandés ! La route n'est donc pas pavée que de bonnes intentions !

L'ensemble des syndicats a donc demandé une interruption de séance pour écrire une lettre ouverte au Président et la lui apporter en délégation.

À 17 h 30, le Président Hees reçoit les syndicats. À nouveau, les syndicats sont unanimes pour exiger de négocier sur la base de la convention collective en connaissance de la totalité du projet.

M. Hees, entouré de MM. Papet, Mettot et Collard, a disserté longuement sur la notion de respect et de confiance, allant même jusqu'à nous demander de le « croire » et « d'avoir foi en lui » ! Il a réaffirmé sa confiance en la DRH et sa certitude qu'« elle ne souhaitait pas une convention collective au rabais ».

# VISION GLOBALE



Il a précisé que le texte que la direction ne veut nous dévoiler qu'au compte-gouttes était un « texte fondateur » : on imagine

un Parlement ou un peuple à qui l'on donnerait un projet de constitution article après article, et en plus dans le désordre !

M. Hees a avoué: « *Je préférerais avancer vite car j'ai besoin de cet instrument pour l'avenir de cette maison.* »

On se demande comment on a pu évoluer du poste à galène jusqu'au numérique sans la GPEC, les critères classants\* ! Pour la direction, les conventions collectives sont bien un frein! On peut donc douter de leur « altruisme », lorsqu'ils affirment que « c'est pour mieux vous payer », « c'est pour mieux vous sécuriser dans vos carrières » qu'ils les ont fait tomber"

Nous avons tous reçu la réponse de M. Hees dans nos boîtes mails !

**Venez participer à nos réunions d'analyses partagées des textes, de la méthode de négociation de la direction et construire des propositions.**

#### **LES DELAIS DES NEGOCIATIONS**

La CGT attend la réponse du tribunal sur le délai de 3 ans maximum qu'elle revendique toujours.

Certains peuvent s'inquiéter de ces journées où l'on n'entre pas dans la discussion du texte. Mais une négociation, c'est aussi un rythme, une construction du rapport de force pour négocier au mieux. La jurisprudence est claire : « **En l'absence d'accord dans les délais, les salariés conservent les avantages individuels qu'ils ont acquis en vertu de l'ancien statut collectif. Ils s'incorporent au contrat de travail à l'issue de la période de négociation** ». Pour les supprimer il faudrait proposer une modification de contrat. **Le**

**refus d'une modification contractuelle ne peut constituer un motif réel et sérieux de licenciement !** Bien entendu, il n'est pas gagné que les nouvelles embauches bénéficieraient des mêmes avantages. Mais il faut savoir qu'aucune direction ne souhaite avoir des salariés à deux vitesses car cela serait source de revendications et de conflits nombreux.

**Prochaine réunion : le vendredi 22 janvier de 13 h à 14 h 30 au studio 107.**

La citation de la semaine : « *L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir.* » Jean Jaurès.

- *Notions fondamentales dans la proposition de la direction, les explications seront données à la réunion ou disponibles à la CGT.*

